



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M



12016822

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES
05 JAN. 2012
N°
Greffe

Dénomination : **DECOJARDIN**

Forme juridique : société anonyme

Siège : 7387 Honnelles (Montignies-sur-Roc), rue Basse Boulogne, n°1B

N° d'entreprise : 0453.446.690

Objet de l'acte : **Conversion des parts sociales en titres nominatifs-Mise en concordance des statuts**

D'un acte reçu par le notaire Jean-Louis VAN BOXSTAEL à Boussu, le vingt-sept décembre deux mille onze, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de ladite société a décidé, à l'unanimité :

1) de convertir les actions au porteur en actions nominatives.

2) de mettre en concordance l'article six des statuts sociaux pour devenir :

« Les actions sont nominatives. Elles sont inscrites dans un registre tenu au siège social dont tout associé ou tout tiers intéressé pourra prendre connaissance. Y seront relatés les transferts ou transmissions de parts »

3) de conférer tous pouvoirs au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions à prendre et la coordination des statuts et, notamment, pour annuler les actions au porteur dont les actionnaires ont effectué la remise, ouvrir le registre des titres nominatifs et y inscrire les droits des actionnaires en nom, et délivrer à ceux-ci, s'ils lui en font la demande, un certificat d'inscription de leurs droits dans le registre des parts.

Pour extrait analytique conforme délivré sur papier libre aux fins d'insertion au Moniteur belge.

(sé) Jean-Louis VAN BOXSTAEL

Déposée en même temps : expédition de l'acte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature